

Commune de Soulce (JU)

Traversée du Village

Réaménagement des routes avec cheminements piétons – Assainissement des réseaux souterrains et de l'éclairage public

Personne de référence : M. Pascal Crétin, Maire



Points de départ



Le Folpotat

- ✓ En 2004, la décision de raccordement au Syndicat d'épuration de Delémont et environs (SEDE) est prise par la Commune de Soulce.
- ✓ Le raccordement au SEDE nécessite la construction d'un collecteur intercommunal reliant Soulce à Undervelier ainsi qu'un réseau de collecteurs communaux, d'une longueur totale de plus de 5'000 m.
- ✓ En localité, le réseau (tout-à-l'égout dans le ruisseau du Folpotat) doit être modernisé pour répondre aux exigences actuelles en matière de protection des eaux et raccordé au collecteur des eaux usées.
- ✓ La qualité biologique du cours d'eau (Folpotat) est à préserver.

Objectifs principaux



Travaux d'épuration

- ✓ Collecter les eaux usées rejetées au ruisseau et les raccorder au réseau du SEDE.
- ✓ Mettre en place un système séparatif eaux usées – eaux claires.
- ✓ Utiliser les collecteurs existants avec exutoire au Folpotat pour la collecte des eaux claires.
- ✓ Saisir l'opportunité de moderniser et de renouveler les autres équipements, (eau potable, alimentation électrique télécommunications).
- ✓ Réaménager les rues et les cheminements piétons, moderniser l'éclairage public.

Points forts de la réalisation



Perspectives des aménagements proposés

- ✓ Création d'une artère principale de collecteurs d'eaux usées reprenant les ramifications existantes le long de la route cantonale.
- ✓ Conservation des collecteurs existants pour l'évacuation des eaux claires dans le cours d'eau.
- ✓ Construction d'un déversoir d'orages à l'aval de Soulce, avant le branchement sur le collecteur intercommunal.
- ✓ Remplacement de la conduite d'eau potable.
- ✓ Mise sous terre de toutes les lignes électriques aériennes.
- ✓ Réaménagement de l'espace public par la création d'un cheminement piétonnier, mise en valeur des fontaines et places privées avec pavage débordant sur la chaussée.
- ✓ Nouveau concept de circulation avec un régime de limitation de vitesse, introduction d'une zone 30 avec priorité de droite sur la route cantonale et dans tout le village.
- ✓ Création d'une porte d'entrée à l'Ouest du village.
- ✓ Nouvel éclairage public respectueux de l'environnement avec luminaire en 35W, éclairage irrégulier où les zones d'ombre sont tolérées, création de couloirs à faune nocturne, diminution de la consommation d'énergie d'environ 65%.

Particularités du projet



Photo du village en chantier

- ✓ Longueur des aménagements : 800 m'
- ✓ Surface traitée : 8'000 m²
- ✓ Longueur de la conduite d'eau : 550 m'
- ✓ Collecteur intercommunal : tuyau PP 200 mm : 2'700 m'
- ✓ Collecteurs communaux : tuyau fonte 500-600 mm / PP 200-400 mm : 2'400 m'
- ✓ Coût présumé des travaux : CHF 6.5 Mio
- ✓ Achèvement prévu : 2012

Un aménagement avec un éclairage pour la vie nocturne